



Liberté . Egalité . Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Monsieur Michel L' HOUR**  
Conservateur Général du Patrimoine  
Directeur du DRASSM  
à  
**Madame Sylvie Lemonnier**  
Directrice régionale adjointe  
DREAL  
19 Cours Napoléon  
20000 Ajaccio

Direction  
générale  
des Patrimoines

Département  
des Recherches  
Archéologiques  
Subaquatiques et  
Sous-Marines

Affaire suivie par  
Franca CIBECCHINI  
christine.fina@culture.gouv.fr  
Poste : 04 91 14 09 51

Références : 2017 - Dp 1454

000146  
DRASSM  
147, plage de l'Estaque  
13016 MARSEILLE  
(France)

Tél. +33 (0)4 91 14 28 00  
Fax +33 (0)4 91 14 28 14  
le-drassm@culture.gouv.fr

Marseille, le 9 février 2018.

**Objet : Saisine au titre de l'archéologie préventive dans le domaine public maritime sur le projet d'implantation d'un dépôt de bitume et d'une unité de mélange d'émulsions de bitume à Propriano (Corse-du-sud).**

Par le courriel ANAE du 05 janvier 2018 (AEU\_2A\_2017\_19\_Stockage Bitume Propriano) vous nous avez saisi concernant une demande d'implantation d'un dépôt de bitume et d'une unité de mélange d'émulsions de bitume à Propriano (Corse-du-sud).

Au regard du type d'aménagement envisagé et de la faible emprise du projet sur le domaine public maritime, j'ai l'honneur de vous indiquer que le ministère de la Culture n'édicterait pas de diagnostic archéologique en relation avec ce projet.

Néanmoins, ce projet étant situé dans un secteur archéologiquement sensible, je tiens à vous rappeler que toute découverte fortuite de vestiges pouvant intéresser l'archéologie devra être déclarée sans délai à l'autorité maritime, conformément au Code du patrimoine (art. L. 532-2 à 4).

Le DRASSM reste à votre écoute pour toute précision concernant les aspects juridiques et réglementaires relatifs au patrimoine dans le domaine public maritime.

Le directeur du Département des Recherches  
Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines

  
**Michel L' HOUR**